

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **8 (1950)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie

La désintégration familiale chez les ouvriers ¹

La sociologie est une science encore récente et le nombre de ses « initiés » n'est pas considérable ; il est même très petit, et pourtant, comme le dit M. Agier dans son avant-propos : « il serait si pressant d'en obtenir les lumières dans les temps troublés où nous sommes ! »

Pourquoi cette science a-t-elle un tel retard ? Nous ne suivrons pas l'auteur, qui se demande : « si c'est peut-être à cause du fait qu'elle ne se prête pas aux combinaisons financières ». Nous pensons plutôt que c'est par suite de la complexité de tout ce qui touche à l'étude psychique de l'homme, et plus spécialement de son comportement et de ses réactions dans la communauté, dans le groupe, dans les groupes auxquels il appartient.

C'est la « décadence communautaire, fléau-type de notre époque » qui préoccupe l'auteur de la désintégration familiale chez les ouvriers. Dans son introduction, il nous fait part des difficultés méthodologiques qu'il a rencontrées pour atteindre le but visé, soit l'étude approfondie de la famille ouvrière, et spécialement la recherche des causes de désintégration, des fissures qui, depuis l'avènement du machinisme, n'ont cessé de modifier la structure économique du groupe familial. Il est aisé de comprendre qu'il doit être difficile de choisir un critère nettement caractéristique de la désintégration ouvrière. Après réflexion et à l'expérience, M. Agier a donné sa préférence « au degré d'intensité des connexions familiales et au prix que les deux générations (parents et enfants) attachent à leur reconnaissance et à leur entretien ».

Dans toute enquête, la méthode appliquée joue un rôle fondamental ; d'elle dépend en grande partie la valeur que l'on peut accorder aux conclusions. Nous ne saurions porter un jugement sur le critère choisi par l'auteur, faute de connaissances suffisantes en la matière. Nous pensons que toute méthode peut être critiquée, qu'elle présente des avantages et des inconvénients. Sans doute, certains lecteurs s'étonneront-ils de ce que la recherche du « type maximum » ait été préférée à la recherche du « type moyen », reposant sur un beaucoup plus grand nombre de cas.

Mais cette question ne nous paraît pas essentielle. M. Agier tente de montrer les raisons absolument générales et sociologiques de la désorganisation des familles ouvrières placées dans des conditions de vie dite normale. C'est à la méthode de sondage, avec analyses en profondeur, que l'auteur a le plus

¹ Emile-Henri AGIER : *La désintégration familiale chez les ouvriers*. Imprimerie Delachaux et Niestlé S. A. Neuchâtel 1950. 140 pages.

souvent recouru, sans toutefois négliger, à certaines occasions, les méthodes indirectes usuelles : envois de questionnaires, expériences de personnes en contact régulier avec les familles ouvrières, consultations des statistiques déjà existantes.

La première partie de l'ouvrage relève trois catégories de facteurs de désintégration familiale chez les ouvriers : les uns sont économiques, d'autres rentrent dans le cadre des conflits domestiques de caractère bio-culturel, enfin les difficultés d'échange des valeurs et l'éducation en forment la troisième catégorie.

Notre propos n'est pas de donner un résumé, même succinct, de cette première partie. Nous nous contenterons d'énumérer ces facteurs : la mobilité sociale, le travail en usine, les conditions matérielles d'existence, c'est-à-dire le problème du revenu familial et du logement ; les conflits domestiques qui ont pour cause les faiblesses de l'amour conjugal, les défaillances de l'amour tant maternel que paternel, la révolte des enfants ; les moyens d'échanges qui permettent aux membres d'une même famille d'échanger leurs impressions, leurs sentiments — nous avons nommé les manières, le langage, les formes de pensée —, les idées morales comme les institutions concurrentes sont autant de facteurs dont le rôle est fondamental dans la désintégration de la famille ouvrière.

Ici, nous ferons une réserve. Arrivé au terme de cette première partie, nous nous sommes demandé — et notre sentiment s'est renforcé par la suite — si tous les facteurs avancés par M. Agier sont bien spécifiques de cette classe sociale à laquelle il a voulu limiter son étude. A notre sens, l'auteur aurait dû pousser ses recherches et ses comparaisons dans deux directions différentes. D'une part, il aurait pu faire appel au passé, soit au 19^e siècle, pour voir si la désintégration de la famille était plus accentuée que de nos jours alors que la situation matérielle de l'ouvrier était très inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui ; dans ce siècle de la technique, l'ouvrier était considéré au même titre qu'une machine, un élément de la production, dont il fallait à tout prix abaisser le prix de revient. Et nous nous posons la question suivante : l'amélioration des conditions matérielles est-elle infailliblement et dans tous les cas un facteur propre à redonner à la famille sa cohésion, sa stabilité, son rayonnement ? Loin de nous l'idée de mettre en doute non seulement l'utilité, mais aussi l'équité de l'amélioration des conditions matérielles de l'ouvrier. Le problème est de savoir s'il n'y aurait pas lieu de formuler des réserves quant à l'action, sur la désintégration de la famille ouvrière, de ce progrès social. Souvent l'accroissement des moyens financiers ne favorise-t-il pas la désintégration ? Voilà pour le premier champ d'investigations ; voici pour le deuxième :

Si l'auteur avait aussi jeté un regard en profondeur sur les autres classes sociales (c'est-à-dire la bourgeoisie petite ou grande, les milieux d'employés, de fonctionnaires, de professions indépendantes et libérales), comme aussi dans ce qui reste de l'aristocratie, il n'aurait pas manqué de constater que la crise de la famille y est encore beaucoup plus aiguë, plus tragique, plus alarmante que dans le monde ouvrier. Sans doute, à la page 12, prend-il les devants en expliquant pourquoi il n'a pas fait une étude comparative : « Il est facile d'imaginer le nombre de comparaisons que cela aurait nécessité. Nous y avons renoncé ; tout notre temps et nos lumières n'y auraient pas suffi. »

Ces arguments ne sauraient entièrement nous convaincre. Si la vaste enquête de M. Agier présente un indéniable intérêt, nous pensons qu'il eût été plus exact de laisser tomber dans le titre de son ouvrage les mots : « chez les ouvriers » ; d'autant plus que l'auteur n'a pas défini la notion d'*ouvrier*, ce qui est une lacune. Cela aurait été pourtant nécessaire puisqu'il désirait circonscrire le sujet mais, nous le reconnaissons volontiers, pratiquement fort difficile.

Pour notre part, tout en attachant de l'importance aux causes économiques, nous aurions insisté davantage sur les autres facteurs, qui ne sont pas spécifiques de la classe ouvrière ; ils agissent pour le moins avec autant d'intensité sur la famille de toutes les autres classes sociales, que ces facteurs relèvent « des conflits domestiques de caractère bio-culturel ou des difficultés d'échange des valeurs et d'éducation ». Nous pensons même qu'en ce qui concerne les idées morales, qui rentrent dans cette dernière catégorie, une grande partie des constatations de l'auteur touche plus la bourgeoisie que la classe ouvrière.

Dans la deuxième partie de son ouvrage, M. Agier se propose de passer à l'étude des remèdes, ou du moins d'examiner les faits qui semblent annoncer une nouvelle orientation de la famille ouvrière. Le chapitre consacré à l'avenir de celle-ci expose les théories pessimistes qui annoncent la disparition de la famille ; les théories optimistes qui croient, au contraire, à sa pérennité ; enfin des considérations sociologiques dans lesquelles l'auteur s'attache à « décrire succinctement la nature de la famille d'aujourd'hui et son utilité dans son contexte de crise ».

Attribuant une valeur particulière aux conditions matérielles de vie, M. Agier devait logiquement consacrer une place importante aux faits économiques nouveaux, relevant du progrès technique ou de la politique sociale, qui sont en train d'améliorer les conditions matérielles d'existence de la famille ouvrière. Il le fait en étudiant les conditions actuelles du travail, les allocations familiales, le problème du logement.

Le dernier chapitre, précédant les conclusions de l'auteur, est intitulé : Les nouvelles conditions psychologiques d'existence. La renaissance communautaire engage M. Agier à voir en elle un élément positif capable de redonner à l'ouvrier un sentiment de dignité humaine. Ne s'agit-il pas d'une tentative de réintégration ? De même, les rapports sociaux du travail se sont transformés depuis une vingtaine d'années. Si les résultats ne sont pas tous très positifs — on se trouve encore dans une période de tâtonnements — la tendance est cependant de faire de l'atelier un lieu où l'ouvrier ne se sente pas ramené au niveau d'un bien de production, mais où il expérimente quotidiennement que de vrais rapports d'homme à homme le lient à ses chefs. Après avoir abordé la question de « l'usage actif du loisir », l'auteur présente les caractéristiques d'une famille moderne saine, telle qu'il la conçoit et qu'il l'a rencontrée, en particulier, dans les milieux horlogers.

Si nous hésitons à considérer comme probants tous les arguments et les exemples avancés pour caractériser le type de famille saine, nous faisons nôtres les éléments spécifiques résumés à la page 112 comme étant ceux répondant aux types de familles saines. Du reste, ces types sont très nombreux, comme le

dit M. Agier. Soit dit en passant, cette diversité n'est-elle pas une des raisons qui ont empêché la sociologie de prospecter ce terrain si difficile, si peu propre à énoncer des thèses solides et durables ?

Dans sa conclusion, M. Agier reconnaît l'impossibilité de formuler des lois générales. Son enquête ne porte pas sur « une donnée expérimentale suffisamment large ». C'est pourquoi il se contente de présenter ses observations « selon un schème systématique ». Quant aux conclusions elles-mêmes, elles se ramènent à l'énumération « dans l'ordre d'urgence et d'importance des mesures qui tendent à venir en aide, matériellement et spirituellement, à la famille ouvrière ». Tout cela est bien mince et manque d'ossature. Le lecteur, impatient de connaître les vues de l'auteur — qui a étudié un problème aussi palpitant que fondamental — espère se trouver en présence d'une véritable synthèse, dans laquelle des vues originales seront développées. Mais non, c'est une simple énumération qui l'attend. Il en éprouve une réelle déception. La partie analytique de l'ouvrage est incontestablement intéressante ; elle vaut la peine d'être lue, grâce surtout aux exemples donnés, résultant de l'enquête de M. Agier, mais elle appellerait une conclusion mieux charpentée, plus étoffée, plus complète.

Nous ne voulons pas reprendre tous les points de détail qui pourraient donner lieu à une discussion. Deux questions, toutefois, appellent des remarques.

Nous voulons bien admettre que la sociologie a besoin, pour s'exprimer, de termes et de formules techniques qui ne sont pas toujours faciles à comprendre. Ce serait donc une raison pour écrire dans une langue claire, et dont la forme soit particulièrement soignée. Ce n'est pas ce qui frappe dans cet ouvrage. Pourquoi ne pas se mettre à la portée du lecteur, même si cela demande un effort ? Le style « technique » devrait être banni.

Voici le deuxième point. La partie qui appelle le plus de réserves est celle consacrée au conformisme moral et au formalisme moral. Il eût été souhaitable d'établir une nette distinction entre l'aspect moral et l'aspect religieux du problème. M. Agier se réfère tantôt à l'un, tantôt à l'autre, à tel point qu'on peut se demander s'il n'identifie pas l'un à l'autre, ce qui nous paraîtrait être une confusion de deux choses très différentes, confusion de deux ordres de valeurs. Pour résister à tous les assauts dont elle est l'objet, la morale doit reposer sur une doctrine ou sur un sentiment profondément ancré chez l'individu. La morale chrétienne se fonde sur le sentiment religieux. L'affaiblissement de celui-ci rend celle-là chancelante. Il y a là un problème qui eût mérité plus d'attention. De même, M. Agier n'a pas établi une nette discrimination entre les convictions religieuses, la vie morale et les idées sociales ; la doctrine religieuse doit primer l'action morale et sociale.

Nous regrettons que M. Agier n'ait pas donné à l'élément religieux toute la place qu'il mérite, étant donné son importance. Si l'auteur avait porté son effort et ses recherches de ce côté-là, il aurait mieux saisi l'ordre d'importance des facteurs de la désintégration de la famille ; dans la deuxième partie de son étude, il aurait consacré un chapitre entier à cette question qu'il a laissée dans l'ombre, alors qu'il a porté l'accent surtout sur les facteurs matériels dont nous reconnaissons, encore une fois, toute l'importance. Or, il fut un temps où le sentiment religieux était profondément enraciné dans les classes

laborieuses, autant que dans la bourgeoisie. Pourquoi ce sentiment s'est-il affaibli, puis a presque totalement disparu ?

A notre sens, un des principaux remèdes à la désintégration de la famille serait la « revalorisation » de la pensée et de la vie religieuses, fondées, du point de vue de la doctrine chrétienne, sur une métaphysique tenant compte de toutes les exigences philosophiques et scientifiques du monde moderne. On peut se demander si les Eglises n'ont pas failli à ce devoir. Elles ont manqué de penseurs, de théologiens, et elles ont cherché à porter leur effort sur le problème social. Elles ont préféré la solution facile. Mais, là encore, la réussite a-t-elle été totale ? Il semble bien que non. Les Eglises se sont laissé surprendre et dépasser par l'évolution sociale ; elles n'ont réagi que lentement et ont fait « du social » au petit bonheur, sans méthode et surtout sans doctrine. Celle-ci était pourtant la première chose à formuler. Son absence explique partiellement la carence des moyens. C'est donc un échec que les Eglises ont eu à enregistrer. Il est vrai que l'on assiste depuis quelques années à un effort de redressement doctrinal ; mais on n'en voit pas encore les résultats.

Les Eglises portent ainsi une part de responsabilité dans la désintégration de la famille. M. Agier n'a-t-il pas voulu aborder ce côté du problème ?

Enfin, n'est-il pas curieux que la désintégration de la famille se soit accentuée avec l'amélioration des conditions matérielles ? Il en est de la famille de l'ouvrier, et de toutes les familles, nous semble-t-il, comme de l'individu ; elle a passé et elle passe encore par une rupture d'équilibre entre la vie morale et la vie matérielle. Le rythme des améliorations matérielles, très rapide depuis quarante ans, n'a pas été accompagné par une évolution morale de même ampleur. C'est l'origine d'un tragique décalage et du malaise général de ce vingtième siècle. Un individu, comme du reste une génération, peut entrer dans la vie avec un capital de biens matériels déjà existant. En revanche, l'individu ne naît pas avec le capital moral de ses parents. Les diverses phases du développement spirituel, les crises intérieures, doivent être expérimentées par chaque être humain. Le prix d'une maturité morale et du sens social, c'est la méditation et la recherche intérieure. C'est aussi le capital dont a besoin la famille pour traverser une période particulièrement agitée. L'auteur n'en parle pas, et c'est dommage. Il n'est pourtant pas nécessaire d'être grand clerc pour s'en rendre compte, et il ne suffit pas « d'éclairer les masses sur leurs problèmes conjugaux et familiaux » pour sauver la famille.

Les réserves que nous venons de faire ne nous empêchent pas de féliciter M. Agier du courage qu'il a eu de s'engager dans une étude si vaste, si difficile, si complexe. Il fallait de la foi pour l'entreprendre et de la persévérance pour l'achever. N'est-ce pas déjà beaucoup ? Le problème n'est pas résolu. Peut-être que de nouvelles recherches lui permettront un jour de voir le monde ouvrier d'une façon plus nuancée, moins absolue, et de nous donner une conclusion plus satisfaisante.

Jean GOLAY.

La pensée syndicale française. Militants et théoriciens¹

Malgré l'interdiction solennelle de 1791, qui devait mettre fin aux associations professionnelles en France, un nouveau mouvement prend corps au début du XIX^e siècle, se développe rapidement, s'organise, acquiert des pouvoirs sans cesse plus grands. C'est le syndicat professionnel. Nul aujourd'hui n'en ignore la force. Il groupe des millions d'ouvriers dont il prend les intérêts en main. Il impose ses contrats de travail, ses points de vue, se heurtant à l'Etat en maintes occasions.

Des noms célèbres sont associés à l'origine de ce mouvement dont Joseph Barberet est le premier inspirateur. Mais les idées sont encore peu précises. Cependant, trois d'entre elles se retrouvent tout au long de l'histoire ; elles triomphent, s'effacent, renaissent, et se nomment : réformisme, anticollectivisme, autonomie syndicale. Ce réformisme procède d'une analyse de l'évolution économique et s'achève dans la rédaction d'un programme de réformes immédiates s'opérant dans les cadres existants de l'économie. Pour mieux lutter, le mouvement veut être autonome aussi bien vis-à-vis des partis que de l'Etat. Toutefois, faute d'une doctrine bien étayée, le syndicalisme français trébuche, s'achève par un échec, car l'intérêt se porte sur d'autres congrès, vers les mouvements socialistes.

Alors s'ouvre la deuxième période, dite de la subordination et de la révolution. Nous voyons surgir un bouillant Jules Guesde et son école, correspondant à une exaltation de l'action politique. A l'encontre de son prédécesseur, il réclame la socialisation des moyens de production et le syndicat, mis sous la tutelle du parti, devient désormais socialiste et marxiste.

Toutefois, les résultats sont peu satisfaisants, et la fin du siècle est marquée par un nouveau renversement. Le syndicat sera impérialiste ; il se veut indépendant et révolutionnaire. Rompant avec les autres classes, il devient ouvrieriste et se propose de « bâtir un état social où la totalité des hommes serait obligée de produire ; par suite, l'effort collectif proportionnerait le labour à la vigueur, assurerait l'existence de tous et rendrait inutiles les rouages administratifs institués pour imposer le respect des privilèges ». Telle est la pensée de Pelloutier. Les moyens mis en œuvre sont la grève générale, le sabotage, le boycottage et (terme expressif) le petit travail, l'agitation, la propagande, par exemple.

A côté des militants, Sorel travaille l'opinion par la brutalité de ses discours et par ses écrits caustiques. Son but : « transformer la société en une société libre à base fédéraliste, absorber le socialisme et l'Etat » et l'on utilisera dans ce dessein non point la force, mais la violence.

Là encore, la route est fautive. Sorel et ses disciples n'ont pas réalisé que l'Etat se modifie et qu'il se pénètre peu à peu du socialisme et du syndicalisme. On ne peut détruire l'un sans l'autre. Ce mouvement se décompose et fait place à un autre système dénommé « intégré et constructeur ». On distingue deux

¹ ROBERT GËTZ-GIREY, professeur aux Facultés de droit de Nancy et de Fribourg : *La pensée syndicale française, militants et théoriciens. Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*. Librairie Armand Colin. Paris 1948. 173 pages.

tendances. L'une veut : « associer les intérêts au fonctionnement de la puissance publique, par voie de consultation ou de décision, en attribuant aux groupes économiques certains droits dans les matières où l'Etat leur reconnaît une compétence » (système préconisé par Paul Boncour) ; ou encore : l'autre se propose « d'instituer un système politique à base d'intérêts qui remplace totalement ou partiellement le suffrage politique à base territoriale » (Duguit).

S'étant associé à la réforme de l'Etat, le syndicalisme entend encore participer à l'organisation de la profession. Nous trouvons là principalement les théoriciens du catholicisme social et du syndicalisme chrétien. De très nombreuses questions se posent, que M. le professeur R. Goetz-Girey étudie en détail, de même que les principes directeurs de ces deux mouvements, qui se caractérisent là aussi par un souci d'indépendance et d'objectivité.

Mais une nouvelle tendance anime le syndicalisme dès 1914, et après la guerre surtout. La Confédération générale du travail manifeste sa volonté d'exercer une influence sur la politique intérieure. Elle présente un programme, soutient le gouvernement du Front populaire, mais sans y participer. Elle intervient même dans les questions internationales, et, fait capital, renonce à tout obtenir par ses propres moyens. Ainsi le syndicalisme s'oriente dans une autre voie, rejetant le capitalisme ; deux courants dominant sa pensée : le courant corporatiste, et le mouvement dirigiste. Le premier propose comme unique solution de « remettre les instruments de production en la possession des ouvriers, par l'intermédiaire de corporations » ; celles-ci formeront une foule de petits Etats autonomes protégés par l'Etat. Les promoteurs du second système désirent sauvegarder le capitalisme, mais proposent de le *transformer*. C'est à leur programme que s'inscrivent les nationalisations.

Il est difficile de dire ce que l'avenir réserve aux syndicats. Trop d'éléments politiques entrent en ligne de compte ; les uns ont un caractère national, d'autres, les plus nombreux, sont d'ordre international. Pourront-ils survivre dans l'Etat souverain, dans l'économie dirigée, dans la profession organisée ? telles sont les questions que se pose encore l'auteur. Toutefois, conclut-il, « syndicats et nations n'ont plus à choisir entre l'impérialisme et la subordination mais entre la servitude et l'intégration ».

P. CHESAUX.

Le Plan Marshall, succès ou faillite ? ¹

C'est en avril 1947 que l'attitude soviétique décida de l'action américaine en faveur de l'Europe. L'aide Marshall, note en effet l'auteur, qui se distinguait d'un programme de secours du fait de l'engagement pris par les Etats bénéficiaires de se relever eux-mêmes, n'était basée essentiellement ni sur des mobiles humanitaires, stratégiques, ou mercantiles, mais sur des considérations politiques.

L'ouvrage dépeint dans leurs détails les épisodes qui précédèrent la création d'un Comité de coopération économique européenne, puis envisage les besoins

¹ MARCEL MARANTZ : *Le Plan Marshall, succès ou faillite ?* Bibliothèque des sciences politiques et sociales. Librairie Marcel Rivière. Paris 1950. 269 pages.

des divers pays d'Europe occidentale. Il énumère, de même, les obstacles au relèvement de l'Europe, soit le dénuement des colonies, l'autarcie orientale, l'absence de l'Allemagne, l'indépendance des colonies, l'existence du rideau de fer.

Ayant évoqué les discussions suscitées par le plan aux Etats-Unis, l'auteur aborde ensuite l'étude de sa mise en œuvre. Il s'attache à mettre en évidence le fait que l'aide américaine n'entraîne pas ipso facto de violations de la souveraineté nationale, que ce soit sous la forme des livraisons de matières premières, des investissements, ou encore du fait des mesures prises contre les cartels et monopoles ou de l'obligation du relèvement.

Considérant, d'autre part, l'effort de coopération européenne réclamé par les Américains, M. Marantz mentionne les réticences britanniques antérieures à la création, en mars 1948, de l'Organisation européenne de coopération économique, puis aborde le problème de la libération des échanges et de la suppression des barrières douanières. Il remarque que la nécessité s'impose d'éviter que les relèvements nationaux ne contredisent le relèvement européen et qu'il s'agirait, par suite, de dresser un programme commun, et de mettre les ressources en devises fortes en commun pour mieux en répartir l'utilisation entre les Seize. La distribution centralisée de l'aide américaine par l'O. E. C. E. ou par une banque européenne « ad hoc » devrait être également adoptée pour les gains ultérieurs en devises fortes. Il importe, en outre, de supprimer les régimes préférentiels entre les métropoles et de procéder à des plans communs de développement des territoires coloniaux. D'autre part, un programme commun d'exportations vers les Etats-Unis devrait être dressé, cependant qu'un programme commun de production aurait pour but de répartir les productions par pays.

Selon l'auteur, en effet, la coopération est un concept insuffisant ; le relèvement complet de l'Europe exigerait un remède radical : l'union politique. « Ainsi, déclare-t-il, l'idée d'une Fédération politique prolonge l'idée de coopération européenne. » Quoique le Pacte des Cinq, de mars 1948, n'ait pas manifesté un sensible progrès dans la voie de l'union politique, un travail d'unification s'est exprimé sous la forme des unions douanières, Benelux et autres.

M. Marantz met en relief, en rapport avec la signature, en mai 1949, du statut du Conseil de l'Europe, les tentatives faites par les Etats-Unis en vue d'encourager l'union politique de l'Europe, en particulier la proposition de création d'une banque européenne, supra-nationale, qui gérerait les fonds nationaux de devises. Il insiste, par ailleurs, sur la nécessité du relèvement de l'économie de l'Allemagne, exprimant l'opinion que la gestion de la Ruhr eût dû être confiée à l'O. E. C. E.

L'auteur, après s'être efforcé de dissiper les craintes imaginaires qu'a fait naître le projet d'une union européenne, affirme que celles de ces craintes qui ont un caractère de réalité ont aussi un remède : l'aide américaine, susceptible d'amortir les secousses de la période de transition. Il préconise, en outre, la jonction de l'O. E. C. E. et du Conseil de l'Europe.

Puis, s'attaquant au reproche selon lequel le plan aurait ouvert la porte au dirigisme et au planisme, M. Marantz, après un examen des méthodes d'administration pratiquées, reconnaît qu'on peut discerner là le problème essentiel

qui se pose à propos de l'aide Marshall. Toutefois, selon lui, les dirigeants américains, conscients de ce danger, sauront éviter de s'engager sur la « route de la servitude ». Il existe, avant tout, une question primordiale, celle de savoir si l'Europe aura les moyens de payer, en 1952, ses achats dans le continent américain, question qui conditionne la liberté des paiements et des transactions internationales.

C'est à l'examen de ce problème que l'auteur consacre le chapitre final de son ouvrage. Relevant qu'il faut s'attendre à ce que le déficit en dollars persiste au-delà de 1952, M. Marantz démontre l'illusion qui est à la base de la thèse américaine selon laquelle l'investissement de capitaux en Europe et l'augmentation des importations en provenance de celle-ci suffiraient à y porter remède. En conséquence, il faut, au contraire, prévoir des mesures de discrimination à l'égard des Etats-Unis, allant de pair avec une augmentation des exportations européennes vers le reste du monde. L'un des systèmes proposés pour éviter cette évolution conduirait les Etats-Unis à admettre que le déficit de l'Europe soit compensé par une créance que celle-ci posséderait sur les pays non développés. Ce serait en quelque sorte le retour au multilatéralisme monétaire fondé sur l'organisation du commerce international. Quoi qu'il en soit, tout autant que la nécessité d'une continuation d'une aide du type Marshall, celle d'une rectification de la conception américaine relative au remède classique des investissements et des exportations s'imposera.

Dans sa conclusion, M. Marantz exprime l'avis que l'aide Marshall, grâce à laquelle les pays d'Europe ont été en mesure de rétablir leur production au niveau d'avant-guerre, aura réussi dans la mesure où elle aura permis d'amorcer une certaine forme d'union entre le monde américain et le monde européen. Seule une association Atlantique est, en effet, susceptible d'assurer l'avenir de la forme américaine et de la forme européenne de la civilisation occidentale.

Se fixant pour but d'informer l'opinion publique en général, cet ouvrage, de par la hauteur de vues qui l'inspire comme de par sa clarté et l'aisance de son style, fait remarquablement le point des grandes réalités, politiques aussi bien qu'économiques, de l'heure.

M. CASPARI.

Les mouvements internationaux de capitaux entre les deux guerres ¹

Cette brochure, publiée par le Département des affaires économiques de l'Organisation des Nations Unies, étudie le volume et la direction des mouvements internationaux de capitaux étrangers pendant la période qui sépara les deux guerres mondiales. C'est l'élaboration d'un code international des placements qui rendit cette enquête nécessaire, celle-ci devant servir de

¹ ORGANISATION DES NATIONS UNIES : *Les mouvements internationaux de capitaux entre les deux guerres*. Publ. N° II D. 2. Lake Success. New York 1950. 79 pages.

base aux discussions de la sous-commission du développement économique.

La présente étude divise l'entre-deux-guerres en trois étapes, dont la première va jusqu'en 1928 ; la deuxième, de 1920 à 1931, est une période de transition, et la dernière s'achève en 1939. Toutes trois sont intimement liées aux diverses phases du cycle économique qui gouverna le monde entier d'alors.

L'immédiat après-guerre fut caractérisé par le déséquilibre quasi général des balances des paiements. Les modifications survenues dans les relations financières internationales, d'une part, les bouleversements internes, d'autre part, en sont les principales causes. Toutefois, on crut reconnaître dans certains mouvements plusieurs caractères de ce que l'on considérait comme un retour à des conditions normales ; mais ces mouvements variaient tant d'une année à l'autre que l'on n'en peut tirer qu'une moyenne. En revanche, on constate que les pays insuffisamment développés, dans lesquels la pénurie de capitaux a été la plus marquée, ont reçu moins de capitaux que ceux dont le développement économique avait déjà fait des progrès sensibles. C'est le cas de la Chine, de l'Inde, par exemple.

Le retour espéré ne devait pas se produire. Bien au contraire ; les événements prirent un tour dramatique et le monde sombra dans la crise financière internationale de 1931. L'équilibre précaire des comptes ne pouvait être maintenu que par d'importants transferts d'or, des pays débiteurs vers les pays créditeurs. La France, qui avait d'importants avoirs à court terme à l'étranger, les retira de cette manière lorsque la situation empira. Naturellement, une telle méthode ne pouvait faire long feu. Aussi, dès la fin de la période de transition, les Etats en difficultés « ont suivi la politique du sauve-qui-peut, faisant usage du contrôle des changes », en élaborant une réglementation discriminatoire des transactions extérieures et en multipliant les interdictions ; l'économie internationale fut aussitôt perturbée. Les capitaux cherchèrent refuge dans les pays n'offrant que des intérêts minimes, sur des dépôts qui pouvaient être retirés immédiatement ou à bref délai, tant la sécurité des placements prévalut sur leur rendement.

Toutes ces mesures de contrôle visaient le même but : empêcher de brusques sorties de fonds qui eussent failli bouleverser les économies nationales. Des accords furent conclus avec les pays créditeurs pour échelonner les retraits. Mais ces entraves eurent pour conséquence de maintenir des monnaies surévaluées et de prolonger ainsi le déséquilibre international. En d'autres cas, le contrôle interdisant les transferts des bénéfices et des intérêts provoqua un afflux de capitaux dans ces pays. Toutefois, l'événement le plus caractéristique de cette époque fut l'abandon de l'étalon-or international, qui réduisit l'importance du marché international d'acceptation de Paris, Londres et New-York. Les échanges commerciaux furent, dès lors, réglés par des accords de clearing. Les traités multilatéraux étant exclus, les comptes eurent de la peine à s'équilibrer. Les exportateurs devaient attendre longtemps, parfois, le règlement de leurs créances et finançaient de la sorte les crédits commerciaux.

Aujourd'hui, le déséquilibre est plus grave encore et les difficultés s'accroissent. Des subventions d'une valeur sans précédent, des prêts à faible intérêt consentis par les gouvernements peuvent seuls entretenir le commerce

international. Mais ce ne sont là que des expédients d'une durée très limitée. Aussi cette étude solidement documentée, illustrée de nombreux tableaux statistiques, conclut-elle que « la libre circulation des fonds privés entre les Etats où les capitaux sont abondants et ceux où ils sont rares dépend non seulement de mesures équitables en matière de placement des capitaux, mais encore et surtout, peut-être, du rétablissement d'une économie internationale qui permette le commerce multilatéral et la convertibilité des monnaies ».

P. CHESAUX.

Le maintien du plein emploi¹

Se référant à l'engagement relatif au plein emploi, formulé à l'article 55 de la Charte des Nations Unies, le Secrétariat de cette organisation a procédé à une enquête auprès de différents gouvernements, puis a réuni en une brochure le texte du questionnaire qu'elle avait établi, les réponses qui lui sont parvenues, ainsi qu'une analyse de ces réponses.

A l'époque de l'enquête — été 1948 — le problème du chômage n'était pas d'actualité dans les différents pays industriels. Il semblait reprendre de l'importance au début de 1950, lorsque les événements d'Extrême-Orient ramenèrent le calme sur le marché du travail. Néanmoins, la question du plein emploi resurgira dans un avenir pas très éloigné, et de la manière dont les gouvernements sauront la résoudre dépendra la paix mondiale.

Sous la forme d'un questionnaire posant, en 14 questions, tous les éléments essentiels du problème, le Secrétariat de l'ONU a demandé à différents gouvernements quelles étaient les mesures qu'ils envisageaient de prendre pour assurer le plein emploi, ainsi que des renseignements sur les organismes nationaux chargés d'en assurer l'exécution. Vingt-six pays, dont la Suisse, répondirent à ce questionnaire, ainsi que quatre organisations internationales que le problème intéresse.

Le rapport analyse tout d'abord les réponses des pays économiquement développés où domine l'entreprise privée. Tout en admettant qu'il ne semble pas possible de prévoir les périodes de dépression économique, la plupart de ces pays se montrent décidés, non seulement à en atténuer les effets, mais à les combattre. Les mesures prévues à cet effet sont assez diverses ; la plus généralisée est l'investissement public financé par des emprunts. Des plans de grands travaux de construction ont également été élaborés, qui seraient mis à exécution dès qu'une diminution de l'emploi se ferait sentir. Le manque de coordination entre les différents secteurs économiques complique dangereusement le problème, d'autant plus que les gouvernements ne peuvent généralement faire reposer une intervention relative au plein emploi sur aucune base constitutionnelle. Un chapitre du rapport est consacré à l'analyse des relations existant entre le problème du plein emploi et celui de la balance des paiements.

¹ Organisation des Nations Unies : *Le maintien du plein emploi*. Publication du Département des questions économiques. Lake Success. New-York 1950. 106 p.

Pour les pays à économie planifiée, le problème, en principe, ne se pose pas, ainsi qu'il ressort de la réponse russe : « il n'y a pas de chômage dans l'URSS et la stabilité économique y est assurée ». Seule des pays communistes, la Tchécoslovaquie a répondu au questionnaire, en mentionnant que des perturbations dans le secteur du commerce extérieur pourraient créer du chômage ; celui-ci serait cependant rapidement résorbé, grâce aux moyens de régularisation du marché de la main-d'œuvre dont disposent les dirigeants d'une économie planifiée.

Le rapport examine ensuite les réponses des pays dont l'économie est insuffisamment développée et constate la carence d'organes législatifs et administratifs capables d'établir et de faire exécuter un programme de plein emploi. En fait, le chômage cyclique, résultant de fluctuations économiques, ne constitue pas un problème sérieux pour ces pays, absorbé qu'il est par une forme plus latente du chômage résultant du développement insuffisant de l'économie. Le premier problème qui se pose donc est la résorption du chômage organique par le développement des forces productives. Les gouvernements cherchent tout d'abord à garantir des prix minima pour l'agriculture ; certains pays ont même envisagé des mesures effectives telles que : augmentation des dépenses de l'Etat, investissements publics, abatement d'impôts en vue d'encourager l'investissement privé, etc.

La situation des territoires non-autonomes est sensiblement la même. La généralisation de l'agriculture diminue l'acuité du problème ; les populations urbaines, ayant gardé le contact avec leurs tribus, ont toujours la possibilité de retourner dans leurs villages, dès qu'elles ne peuvent plus exercer d'autre activité.

Le problème du plein emploi est d'ordre international ; il ne peut être résolu que par une coopération des pays, tout au moins, qui sont liés économiquement. Certains Etats n'ont-ils pas prévu, comme mesure de lutte contre le chômage, des restrictions à l'importation ; ce qui serait le plus sûr moyen de contaminer leurs partenaires économiques !

Ce document très complet apporte de précieux renseignements à tous ceux qu'intéresse le problème — éminemment actuel — du chômage.

C. P. KIRSCHMANN.

Le problème Migros ¹

La lutte pour l'existence que sont obligés de mener, depuis trente ans bientôt, les petits commerçants devient de plus en plus âpre et difficile. Leurs concurrents, sans représenter quantitativement une puissance aussi grande que l'ensemble du commerce de détail, disposent de moyens financiers et techniques autrement efficaces ; sur le plan financier, ces concurrents — qui sont les entreprises coopératives de consommation, les grands magasins, la

¹ RENÉ GUIGNARD : *Le problème Migros, son influence sur l'évolution du commerce*. Imprimeries Réunies. Lausanne 1950. 49 pages.

Migros — possèdent des moyens d'action considérables; quand les capitaux sont empruntés, les conditions en sont particulièrement avantageuses, mais c'est sur le plan technique que leur supériorité est incontestable et se fait lourdement sentir à l'égard des petits commerçants : articles de première fraîcheur, vitesse de renouvellement du stock très rapide, ventes au comptant — sauf quelques rares exceptions — moyens publicitaires incomparables avec ceux des petits commerçants, sélection du personnel très poussée, rationalisation du travail, donc rendement élevé de celui-ci, prix d'achat avantageux, réduction des frais de transport. Voilà quelques-uns des facteurs les plus importants qui placent les concurrents du petit commerce de détail dans une situation privilégiée.

Mais, on l'a dit, le petit commerce, comme du reste l'artisanat, a été un des fondements les plus solides de la petite bourgeoisie et, avec elle, de notre statut politique démocratique. Sa disparition ou, dans tous les cas, son affaiblissement, porterait un coup sensible à notre structure sociale. A l'examen, il a perdu du terrain durant les trois dernières décennies, voire beaucoup de terrain, plus au point de vue psychologique et économique que démographique. La classe sociale à laquelle appartient encore le petit commerçant tend à s'amenuiser, et celui-ci verse imperceptiblement du côté du socialisme d'Etat par ses appels réitérés adressés aux pouvoirs publics afin qu'ils lui viennent en aide.

Tel est, dans ses grandes lignes, le bilan du petit commerce de détail encore indépendant, ce commerce qui a été pendant plus d'un siècle le meilleur distributeur des produits fabriqués de nos industries, donc l'auxiliaire le plus précieux d'une de nos activités économiques les plus importantes. Sa disparition poserait à l'industrie tout le problème de son remplacement ; son recul inquiète déjà suffisamment les producteurs d'articles de marque.

Parmi les concurrents du petit détaillant, la Migros est incontestablement le plus dangereux. Le dynamisme de cette entreprise, son activité débordante — dans tous les sens — l'intelligence de ses méthodes de travail, l'indiscutable rayonnement de son initiateur et directeur actuel, M. Duttweiler, son insatiable besoin de faire mieux et plus grand que les autres en font tout naturellement l'ennemi n° 1 du petit commerçant.

M. Guignard, pour des raisons professionnelles — et peut-être aussi sentimentales — qui lui font honneur, a toujours été préoccupé par ce problème. Il vient de lui consacrer une nouvelle étude qui mériterait de trouver une large audience précisément dans les milieux du petit commerce, car, après avoir exposé d'une manière très claire les raisons de l'anémie qui frappe le détaillant, il énumère les remèdes qui seraient capables de lui redonner la vigueur nécessaire et l'esprit d'initiative sans lesquels sa cause paraît bien compromise.

A juste titre, l'auteur relève toutes les erreurs commises par le petit commerce, tant au point de vue technique que psychologique.

Sous le titre général de « Actions et attitudes », il passe ensuite en revue les projets d'assainissement élaborés et partiellement réalisés en vue d'enrayer les progrès de la Migros. Les institutions déjà existantes sont Alro, Usego, Colgro, qui ont entrepris individuellement une action efficace pour assainir la

situation des détaillants. Les moyens en sont divers ; ils varient naturellement avec ces institutions de crédit et d'achat. Mais, pour sa part, le fabricant pourrait fournir une aide précieuse au commerce en rationalisant la production. M. Guignard aimerait voir s'établir entre les fabricants une collaboration plus étroite. Le fabricant devrait s'efforcer de simplifier ses méthodes de travail et chercher à ne produire désormais qu'en très grande série. Cela permettrait au négociant de réduire son stock de marchandises et, en conséquence, son capital d'exploitation. Cette politique constructive paraît d'autant plus indispensable à l'auteur qu'il croit pouvoir découvrir dans de récentes déclarations de la Migros que celle-ci serait disposée à trouver un terrain d'entente avec les coopératives de consommation.

M. Guignard pense que les petits détaillants peuvent prouver à la ménagère que la Migros n'a pas le monopole du bon marché. Mais, pour cela, ils devront offrir au consommateur des avantages économiques pour le moins équivalents, car « l'avenir » appartient à celui qui, pour le même prix, offrira le plus et le mieux au consommateur.

Dans sa conclusion, l'auteur exprime l'opinion que si la décadence du petit commerce rentre dans le cadre d'une évolution plus ou moins inexorable, son anéantissement ne saurait être envisagé sans beaucoup de crainte, tant au point de vue social que politique. Toutefois, si le petit détaillant a la volonté de survivre, il a à sa portée des moyens suffisants pour tenir tête aux entreprises tentaculaires.

Cette étude n'appelle pas la critique ; elle repose sur des faits que l'on ne saurait contester. Nous croyons, pour notre part, que la lutte pour la vie est le meilleur stimulant pour tous ceux qui sont aptes à l'accepter bien en face ; les mieux outillés et mieux armés en sortiront vainqueurs, alors que cette même « struggle for life » est l'ennemie mortelle des incapables.

JEAN GOLAY.

Rapport général de la Commission de l'industrie charbonnière¹

Dépendante de l'Organisation internationale du travail, la Commission de l'industrie charbonnière a fait paraître, en vue de sa troisième session (Pittsburg 1949), son rapport général. Celui-ci, extrêmement détaillé, résume clairement la situation mondiale de l'industrie du charbon au cours de ces dernières années et décrit le travail fécond réalisé par la Commission.

Lors d'une précédente session (Genève, 1947), les difficultés immenses auxquelles se heurtait cette industrie vitale au lendemain de la deuxième guerre mondiale appelèrent un certain nombre de résolutions, concernant entre autres et surtout le recrutement de la main-d'œuvre et la formation professionnelle. C'est pourquoi le premier chapitre du rapport étudie les résultats enregistrés dans les diverses parties du globe, à la suite de ces résolutions qui ont

¹ Commission de l'industrie charbonnière : *Rapport général*. Bureau International du Travail. Genève 1949.

porté leurs fruits. En effet, tant la question du recrutement que celle de la formation professionnelle semblent avoir trouvé une solution, grâce aux efforts faits dans tous les pays producteurs de charbon. Le cinéma, la presse, la radio, de même que l'ouverture d'écoles minières et de cours spéciaux, ont favorisé « le retour à la mine », aidés en ceci par les nombreuses mesures sociales prises et les priorités accordées aux mineurs. Cependant, si ces deux aspects majeurs du problème de la main-d'œuvre ont pris une tournure heureuse, d'autres difficultés leur succèdent, auxquelles, dorénavant, s'attacheront les travaux de la Commission : d'une part, le rendement insuffisant, dont l'amélioration dépendra d'une répartition plus rationnelle des ouvriers aux divers travaux de la mine, et, d'autre part, l'absentéisme croissant, qui va jusqu'à paralyser la production dans certaines régions où il atteint parfois le 30 % des effectifs.

L'exploitation charbonnière imposant au mineur un travail extrêmement pénible et dangereux, il est de toute importance de lui assurer une protection spéciale devant les conséquences que peuvent entraîner pour lui et pour les siens la vieillesse, la maladie et le décès. Ainsi, le deuxième chapitre du rapport fait une large place au problème des pensions. Une étude comparée des divers systèmes en vigueur dans les principaux pays charbonniers permet au lecteur de se rendre compte des progrès immenses réalisés dans ce domaine.

Partant des résultats obtenus en 1947-1948, le troisième chapitre, certainement le plus intéressant, traite des perspectives qui s'offrent, dans un proche avenir, à l'industrie charbonnière. On constate tout d'abord avec soulagement que la terrible disette du charbon qui a paralysé l'économie européenne en particulier est résorbée. Trois causes, d'ailleurs fonctions les unes des autres, sont à l'origine de cette situation. C'est tout d'abord l'augmentation sensible de la production mondiale, qui égale et même dépasse dans certains pays celle d'avant-guerre (année de base : 37). Les besoins s'étant accrus, il est évident que plusieurs zones souffrent toutefois encore d'insuffisance, sinon de pénurie. C'est ensuite la création de nouveaux circuits commerciaux, fruit d'une étroite coopération internationale entre pays producteurs et consommateurs.

A ce point de vue — progrès très sensible — toutes les difficultés semblent aplanies. La troisième et dernière cause de ce redressement, et pas la plus négligeable, est l'effort de modernisation des mines et du matériel mécanique, entraînant dans certaines régions une réorganisation partielle ou complète des chemins de fer et des installations portuaires. Cet élan a trouvé sa force dans l'apport du matériel américain, utilisé dans de très nombreux centres miniers ; ailleurs, il a servi d'exemple, si bien que, devant une demande si forte, les Etats-Unis et quelques pays européens, dont la Suisse, n'ont pu faire face aux innombrables besoins. Là encore, le Comité du charbon est intervenu efficacement en centralisant possibilités et demandes, simplifiant un travail énorme et permettant entre autres aux exploitants d'apprendre à connaître un matériel tout nouveau.

Pour compléter cette vue d'ensemble des principaux pays producteurs, les auteurs ont consacré une large place à l'Allemagne, dont l'importance charbonnière est vitale pour la reconstruction économique de l'Europe. Réduite à sa plus simple expression à la fin des hostilités, l'industrie du charbon de l'ex-III^{me} Reich, avec l'accord et l'aide des puissances occupantes, s'est relevée

de façon magnifique, reprenant en quelque trois ans le rang qu'elle occupait avant la guerre. On ne peut que se réjouir de ce redressement, surtout si l'on songe aux difficultés sans nombre et de toute sortes auxquelles il s'est heurté. Outre les conflits politiques et économiques nés de l'antagonisme Ouest-Est, il a fallu encore résoudre quantité de problèmes sociaux, et ce n'est qu'en accordant aux mineurs un régime privilégié qu'on y est parvenu.

On ne peut donc, à la lecture de ce rapport général, que se féliciter de la bonne marche de l'industrie charbonnière dans le monde. Cependant, à cette première satisfaction s'en ajoute une seconde dont la signification, pour nous, est aussi grande : l'Europe, en effet, a réussi à se libérer de la tutelle américaine et produit actuellement son charbon en quantité suffisante ou presque. C'est là un résultat que beaucoup se refusaient d'espérer, il n'y a pas si longtemps encore.

R. JUNOD.

Grundlagen einer internationalen Wirtschaftsordnung¹

Le monde est à la recherche d'un équilibre qui assure à tous les peuples un niveau de vie satisfaisant. Bien des savants se sont déjà penchés sur les graves problèmes que pose l'établissement d'une économie mondiale saine et sans heurts. Toutefois, à part quelques époques où tout aurait été, à leurs dires, florissant, le cours de l'histoire n'a fait qu'être troublé par des conflits qui, souvent, avaient des causes économiques. En notre XX^e siècle ce ne sont certes pas les théories susceptibles, selon leurs auteurs, de nous apporter la paix éternelle qui font défaut.

M. Pankow, dans son ouvrage sur les bases d'un ordre économique international, n'a pas eu cette prétention ; il s'est borné à étudier les phénomènes économiques d'une façon technique, comptable, si l'on peut dire. Examinant diverses fluctuations des bilans d'un pays, il formule quelques lois en vue de résorber tout excès pouvant désorganiser la vie économique de ce pays et délimite la liberté économique individuelle par rapport à l'intérêt national.

Dans son introduction, l'auteur remarque que si l'expérience a prouvé qu'une liberté illimitée n'exclut pas des troubles, d'autre part, si l'intérêt personnel fait défaut, l'individu ne cherchera pas à développer ses possibilités et le pays demeurera au même stade. La question est donc de savoir jusqu'à quel point il s'agit de limiter la liberté.

Dans ce but, il est utile d'examiner comment un pays équilibre ses comptes à l'égard des autres pays. Le simple fait qu'à un moment donné le total des soldes des bilans de tous les pays est égal à zéro signifie que tous les pays sont dépendants les uns des autres et que, naturellement, cette dépendance se reporte sur leurs sujets.

La situation d'un pays nous est donnée par le solde du bilan de situation, qui nous indique si un pays est créancier ou débiteur, suivant que son solde est

¹ Dr. GEORG PANKOW : *Grundlagen einer internationalen Wirtschaftsordnung*. Verlag Leemann. Zürich 1950. 72 pages.

actif ou passif. Ce bilan de situation est établi à l'aide des valeurs mobilières et immobilières possédées à l'étranger, des prêts dus ou accordés, des prétentions diverses sur d'autres pays, etc., et ne subit guère d'autre modification que celle du changement de quelques valeurs.

Les fluctuations s'enregistrent plutôt dans le bilan des revenus, comprenant le bilan des intérêts, le bilan des services et marchandises, et enfin le bilan des prestations gratuites (par ex. héritage d'un tiers habitant l'étranger).

L'auteur étudie successivement l'équilibre des divers bilans, y compris celui des paiements, de telle sorte que le pays envisagé puisse tenir ses engagements. M. Pankow ne craint pas de considérer une foule d'hypothèses, selon que le pays est créancier ou débiteur, dans le cas d'un changement de valeur de la monnaie, d'un enflement démesuré de tel ou tel solde, etc.

Ces considérations amènent alors l'auteur à préconiser les remèdes adéquats pour éviter les dérèglements de la vie économique. Relevant qu'un pays riche ne doit pas craindre de venir en aide à un pays pauvre, M. Pankow déclare qu'il faut égaliser les forces économiques des pays, les riches risquant, en définitive, de posséder une somme de créances telle qu'ils mettraient en danger l'indépendance des pays débiteurs. Pour autant qu'un pays puisse prévoir le cycle des périodes de conjonctures, le gouvernement devra prendre les mesures adéquates pour parer à tel ou tel danger.

D'autre part, selon l'auteur, la liberté de l'individu sera complète pour autant que son activité réponde à l'intérêt général. Si ce n'est pas le cas, le gouvernement devra l'y contraindre.

Dans un dernier chapitre, M. Pankow fait un rapprochement entre l'économie et le droit, et conclut en disant : « La conception actuelle du droit en ce qui concerne le trafic économique international ne peut pas toujours être considérée comme juste, mais que cela donne une échelle neutre pour pouvoir juger ce qui, dans le trafic international, est juste et ce qui est injuste. »

Cette brochure est un intéressant abrégé d'économie internationale vue par un esprit cartésien. M. Pankow n'aboutit pas à des conclusions extraordinaires, mais il fait preuve de bon sens et propose des mesures réalisables dans la pratique.

A. GOLAY.

Plan comptable général¹

Si l'on considère la comptabilité dans l'ensemble des entreprises, on est frappé par la diversité des types, des systèmes et des applications de cet art. Ce manque d'unité provoque des inconvénients multiples, raison pour laquelle l'Union suisse des arts et métiers (USAM) a entrepris la vaste tâche d'uniformiser les différents systèmes pour les entreprises artisanales, commerciales

¹ CHARLES KÄFER : *Plan comptable général pour les entreprises artisanales, commerciales et industrielles*. Collection d'études du service d'organisation commerciale et de statistique de l'Union suisse des arts et métiers. Librairie Payot. Lausanne 1950. 112 pages.

et industrielles. Afin d'étudier le problème à fond, cette association a fait appel aussi bien à des théoriciens qu'à des praticiens, et cette heureuse collaboration, qui avait fait défaut jusqu'alors, a donné naissance au « Plan comptable général », objet d'une brochure où sont exposées clairement les bases du dit plan.

Ce plan comptable, facilement adaptable à chaque entreprise quelle que soit son importance, donnant les bases nécessaires pour le calcul du prix de revient et satisfaisant, d'autre part, aux exigences officielles (CO, fisc, contrôle des prix), se fonde sur les quatre principes suivants :

1. Etre facile à adapter.
2. Etre clair et rationnellement disposé.
3. Etablir une délimitation impeccable entre les classes, les groupes et les comptes.
4. Donner des résultats facilement utilisables.

La méthode de classification qui permet le mieux de remplir les conditions susmentionnées a paru aux auteurs la classification décimale, où les comptes sont désignés par leur numéro et non par leur nom.

La première répartition des comptes se fait par classes, et nous avons ainsi :

Postes du bilan	{	comptes actifs	—	classe 1
		comptes passifs	—	classe 2
Comptes de gestion	{	charges et produits		
		de l'exploitation	—	classes 3, 4, 6, 7
Comptes de clôture			—	classe 8
Comptabilité analytique d'exploitation			—	classe 5 (facultatif)
Eventuellement, comptabilité privée			—	classe 9

Ensuite, ces classes se subdivisent en divers groupes portant des nombres de deux chiffres, groupes se composant de plusieurs comptes désignés par des nombres à trois chiffres, ou encore de sous-comptes (nombres à quatre chiffres).

Exemple : le sous-compte 6202 (Livraisons en gros faites à crédit).
 fait partie du compte 620 (Ventes d'articles fabriqués) se
 rattachant au groupe 62 (Produits des travaux) dépendant
 de la classe 6 (Produits de l'exploitation).

Cette classification permet ainsi d'ouvrir autant de comptes qu'il est nécessaire, et permet également, à tout moment de l'année, de déterminer rapidement tel ou tel résultat désiré.

Nous ne pouvons pas entrer dans le détail du chapitre intitulé « Etablissement du plan comptable général », qui examine l'opportunité de chaque compte et son rattachement à une classe ou à un groupe plutôt qu'à un autre ; relevons simplement que cette partie de l'ouvrage, ainsi que les autres, traite minutieusement chaque problème, que tout y est dûment motivé et illustré par de nombreux tableaux synoptiques.

Ce plan étant prévu pour des entreprises d'importance très variable, les auteurs ont établi une comptabilité à quatre degrés, correspondant aux entreprises à comptabilité minimum, de moyenne importance, d'assez grande importance, et aux grandes entreprises.

Enfin, dans le dernier chapitre, sont analysés l'ouverture et le bouclage des comptabilités susdésignées, qui vont depuis le livre de caisse du petit artisan (comptabilité simple) jusqu'aux comptes multiples de la grande entreprise, ainsi que le compte d'exploitation en vue du calcul du prix de revient, la statistique telle que la conçoit l'USAM.

On ne peut que féliciter et l'USAM pour son heureuse initiative et les auteurs de ce plan pour leur étude approfondie et consciencieuse qui certainement rendra service à plus d'un chef d'entreprise, comme d'ailleurs aux experts-comptables et aux étudiants.

Il faut, certes, posséder certaines connaissances en comptabilité pour aborder cet ouvrage, mais son exposition est si claire que presque un chacun peut en tirer profit. Il est certain que l'excellente traduction de MM. R. Moriggia et Ad. Weitzel y est également pour quelque chose.

Toutefois, le meilleur critère d'appréciation de la valeur de ce plan comptable sera sa mise en pratique.

A. GOLAY.

**Nous tenons à la disposition de nos membres
les périodiques suivants :**

- Revue suisse d'Economie politique et de Statistique*, octobre 1950.
- Aussenwirtschaft*, Zeitschrift für internationale Wirtschaftsbeziehungen, septembre 1950.
- Revue de droit administratif et de droit fiscal*, mai-juin 1950.
- Kyklos*, Revue internationale des sciences sociales, vol. III, 1949.
- The Economist*, 21 octobre 1950.
- Revue de Science et de Législation financières*, juillet-août-septembre 1950.
- Producteurs*, publications de l'Institut technique des salaires, 1950.
- Revue d'histoire économique et sociale*, année 1950, Nos 1 et 2.
- Revue internationale du Travail*, août 1950.
- Revue française du Travail*, avril-mai 1950.
- Etudes économiques*, publiées à Mons, mars-juin 1950.
- Revue économique*, juillet 1950.
- Revista de Economia*, publiée à Lisbonne, juin 1950.
- Economica*, publiée par The London School of Economics and political Science, août 1950.
- The Monthly Labor Review*, publiée par The Department of Labor des U.S.A., septembre 1950.
- La Revue du Travail*, publiée par le Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale de Belgique, août 1950.
- La Revue Pratique des questions commerciales et économiques*, publiée par l'Association des licenciés de l'Ecole des Hautes études commerciales et consulaires de Liège, juin 1950.
- La vie de l'Entreprise*, publiée à Lille, août-septembre 1950.
-

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

BROCHIER HUBERT : *Finances publiques et redistribution des revenus*. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Librairie Armand Colin. Paris 1950. 231 pages.

MAGAUD CHARLES : *L'équilibre économique à travers la pensée moderne*. Publié par la Société d'édition d'enseignement supérieur. Paris 1950. 188 pages.

PHELPS : *Introduction to Labor Economics*. McGraw-Hill Publishing Co Ltd. Londres 1950. 548 pages.

STAUFFER ERNEST : *La méthode rationnelle en psychologie sociale et en sociologie selon M. Léopold von Wiese*. Delachaux & Niestlé. Neuchâtel 1950. 210 pages.
